

Harcèlement sexuel : un nouveau texte adopté à l'unanimité par le Sénat

Publication : lundi 16 juillet 2012 08:04

En sa qualité de président de la commission des lois du Sénat, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a défendu en séance publique ce 11 juillet un nouveau texte de loi donnant une définition très précise du harcèlement sexuel, suite à la décision du Conseil Constitutionnel qui a, le 4 mai dernier, annulé les dispositions législatives existantes, créant un "vide juridique" jusqu'au vote d'une nouvelle loi.

>> Lire le [communiqué](#)

>> Le texte intégral de l'[intervention de Jean-Pierre Sueur](#)

>> Lire le texte de l'[intervention de Jean-Pierre Sueur](#) à la fin du débat jeudi 12 juillet

>> L'interview de Jean-Pierre Sueur à [NouvelObs.fr](#) le 12 juillet

A lire également :

>> [Libération.fr](#) du 11 juillet

>> [Le Figaro.fr](#) du 12 juillet

>> [Metro](#) du 12 juillet

.